

COMMISSION PARITAIRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU 1ER OCTOBRE 2025

L'amateurisme des opérateurs sponsorisés par Bercy ne nous laisse rien présager de bon sur l'avenir de notre protection sociale complémentaire.

Alors que le pays traverse une crise politique et sociale majeure, que les journées d'action et mobilisations du 10 et 18 septembre 2025 démontrent que la colère gronde face aux choix des gouvernements Macron successifs qui ont accéléré et favorisé les inégalités sociales, Bercy, ses ministres démissionnaires et la secrétaire générale ignorent avec cynisme les revendications des personnels et déroulent leur projet de « start up nation » qui depuis la décision du ministère le 22 mai 2025 a fait exploser le modèle mutualiste référencé depuis 2017.

Au-delà du recours juridique, d'une pétition qui a atteint 20.000 signatures, la CGT ne peut continuer à siéger, dans l'état des travaux, dans la commission paritaire de pilotage et de suivi de l'accord (CPPS) à la veille d'une nouvelle journée unitaire d'action et de grève.

Depuis le début, vos représentants CGT se sont engagés dans la commission paritaire de pilotage et de suivi de l'accord, pour enrichir et améliorer vos droits en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC) et de Prévoyance tout en pointant les incohérences, les propos mensongers et le non-respect des délais de ces deux opérateurs.

Le secrétariat général est complice de toute cette stratégie dilatoire en minorant les informations nécessaires à notre mandat et en ne respectant pas les termes de l'accord s'agissant de la diffusion des documents.

Par exemple, sur un sujet important tel que l'accompagnement social des agents, nous attendons à ce jour la liste des aides proposées par ALAN dans le cadre de la cotisation additionnelle plutôt qu'un copié collé de l'article 5-5 de l'accord. Nous sommes en effet interrogatifs des critères de sélection des dossiers qui seront mis en place. Y aura-t-il un barème ? Une commission ad hoc sera t-elle mise en place et à quel niveau ? Quelle écoute sera mise en place pour entendre l'adhérent lors d'une situation familiale ou de vie difficile ?

Alors que nos mutuelles historiques assuraient une écoute et un accompagnement local bienveillant à l'agent, serez-vous en mesure d'utiliser ce fond social d'une manière similaire ?

Autre sujet, nous n'avons toujours pas de réponse de Bercy sur la sécurisation des données santé hébergées par... Amazon (opérateur sélectionné par Alan) et nous sommes impatients de connaître un module détaillé sur la plateforme téléphonique d'ALAN !

Autres inquiétudes, d'un webinaire à l'autre, les conseillers d'ALAN et de la GMF Vivinter, annoncent des contrevérités difficilement entendables par nos collègues inquiets de ce changement. La discordance des motifs de dispenses possibles entre le site ALAN et l'accord que nous avons signé, ou encore la base de calcul de la cotisation, qui suivant les connexions intègre la CSG et la RDS.

Alors qu'un nouveau gouvernement à l'idéologie identique à celle du précédent devrait être annoncé ce jour, la CGT attribue 1/20 comme note aux annonces du nouveau 1er ministre Lecornu.

Les deux jours fériés n'étaient que l'arbre qui cachait les milliers de suppressions de postes de fonctionnaires annoncées dans un futur budget, l'augmentation des franchises médicales, une nouvelle réforme de l'assurance chômage, le gel des salaires et des pensions..... Et depuis mercredi dernier après une réunion avec les syndicats, c'est un non ferme contre la taxe Zucman, pas de retour de l'ISF, pas de suspension de la réforme des retraites, qui est annoncé....

POUR TOUTES CES RAISONS NOUS NE SIÈGERONS PAS MERCREDI 1ER OCTOBRE, VEILLE DE LA MOBILISATION.

NOUS APPELONS TOUS NOS COLLÈGUES À SE MOBILISER MASSIVEMENT LE 2 OCTOBRE 2025, EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS.

Nous invitons à consulter notre FAQ sur la PSC



et à continuer à signer notre pétition en ligne en scannant :



www.cgtf finances.fr

